



Club de natation du Haut-Richelieu

Complexe sportif Claude-Raymond
955, rue Choquette (local 216)
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3A 1V6

Téléphone : (450) 359-1872
Courriel: bureau@cnhr-natation.com
Site web: www.cnhr-natation.com

POLITIQUE RELATIVE AU PAIEMENT DES FRAIS DE COMPÉTITIONS

INSCRIPTION AUX COMPÉTITIONS

1. Étant un club de natation de compétition tous les nageurs doivent participer aux compétitions auxquelles ils sont éligibles et seront inscrits aux compétitions à moins de rétractation du parent. Seul l'avis écrit du parent, reçu avant la date limite, nous indiquant la raison de la non-participation pourra être accepté.

VÊTEMENT DU CLUB

2. Lors les compétitions régionales (excepté Bronze), provincial et national, le casque, le chandail sont obligatoire ainsi que le maillot du club lors de l'échauffement.

TARIFICATION

3. Tous les frais reliés à la participation des nageurs du CNHR à une compétition sont assumés par les nageurs conformément aux termes de la présente politique.

La totalité des frais d'inscription sont chargés aux nageurs et payables par les nageurs au plus tard 30 jours suivants la date de facturation.

4. Lors des compétitions extérieures, les nageurs doivent assumer tous leurs frais de transport et d'hébergement, ainsi qu'une participation au prorata du nombre de nageurs inscrits à cette compétition, des frais de transport et d'hébergement* et du per diem de leur(s) entraîneur(s) et des parents accompagnateurs.

HÉBERGEMENT

5. Tous les jeunes inscrits à une compétition nécessitant un hébergement à l'hôtel devront loger à l'hôtel choisi par le club de natation. Les réservations seront sous la responsabilité du club. Les parents désirant accompagner leur enfant à la compétition devront s'occuper de réserver leur propre chambre d'hôtel.
6. En aucun cas, l'entraîneur ne pourra partager une chambre avec un ou une nageuse. Un parent accompagnateur pourrait partager une chambre avec l'entraîneur.



Club de natation du Haut-Richelieu

Complexe sportif Claude-Raymond
955, rue Choquette (local 216)
Saint-Jean-sur-Richelieu (Québec)
J3A 1V6

Téléphone : (450) 359-1872
Courriel: bureau@cnhr-natation.com
Site web: www.cnhr-natation.com

DÉFAUT DE PAIEMENT

7. Le nageur qui n'a pas payé la totalité de ses frais de participation aux compétitions 45 jours après la date de facturation, et qui n'a pas fourni un avis écrit dans les délais, se verra refuser l'accès aux entraînements, jusqu'à paiement complet. Des frais d'administration de 20\$ seront exigés.

ABSENCE

8. Le nageur inscrit à une compétition devra payer les frais relatifs à son inscription et ce même si ce dernier ne s'y présente pas.

ENTRÉE EN VIGUEUR

9. La présente politique entre en vigueur le jour de son adoption par le conseil d'administration.

Adopté par le conseil d'administration à l'unanimité, ce 30 août 2018.